



# MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 14/12/2020  
Reçu en préfecture le 14/12/2020  
Affiché le  
ID : 095-219500543-20201204-66\_2020-DE

## EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°66

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b> 26/11/2020	L'an deux mille vingt Le quatre décembre deux mille vingt à dix huit heures et quarante cinq minutes
<b>DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC</b> 26/11/2020	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de <b>M. BAZOT Ludovic, maire de la commune</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>  En exercice : 11 Présents : 9 Absent(s) : 2 Votants : 10	<b>Étaient présents</b> : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER– Olivier FLIGNY- Guillaume LEVEQUE – Laurent RONDEAU – Isabelle ROBERT.  <b>Absent représenté</b> : Monsieur José MATIAS CARVALHO DE MOURA (pouvoir donné à Mme Isabelle ROBERT)  <b>Absent</b> : Monsieur Sylvain GUICHARD  <b>Secrétaire de séance</b> : Monsieur Alain PIGEONNIER  <b>Le quorum</b> étant atteint durant toute la délibération
<b>DÉLIBÉRATION N°66</b>  <b>OBJET :</b> Création sentier du patrimoine en partenariat avec le PNR	Considérant que le territoire du Parc naturel régional du Vexin français possède une richesse patrimoniale nécessitant des actions de préservation, de protection et de valorisation,  Considérant que le Parc propose aux communes de créer des Sentiers du Patrimoine tout en mettant en cohérence la signalétique sur l’ensemble de son territoire, l’objectif étant de faciliter le repérage et la lisibilité des sites mais aussi d’améliorer l’accueil des visiteurs et promouvoir l’identité du territoire,  Le projet serait de réhabiliter le chemin extérieur du village, actuellement plus praticables, qui est pris en partie par les agriculteurs mais toujours visible sur les cartes IGN. Cette réhabilitation permettrait le tour de village sur l’extérieur et ainsi de faire une boucle.  Nous avons identifié différents bâtiments et points que nous pourrions proposer pour le tracé proposé est modifiable. Nous proposons de partir au niveau de l’Eglise.

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :  
Grande Rue Prolongée  
95750 LE BELLAY EN VEXIN  
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : [mairie@lebellayenvexin.com](mailto:mairie@lebellayenvexin.com)  
Site : [www.lebellayenvexin.fr](http://www.lebellayenvexin.fr)  
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)  
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30





# MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 14/12/2020

Reçu en préfecture le 14/12/2020

Affiché le

ID : 095-219500543-20201204-66\_2020-DE

- 1 L'Eglise
- 2 L'hôtel Dieu
- 3 La vierge
- 4 la Croix Néel, (et plus généralement sur les différentes croix du village)
- 5 La Maison de la Maréchalerie
- 6 Un panneau sur l'évolution des activités commerçantes du village
- 7 Un panneau sur l'élevage des moutons.

Le parcours proposé étant de petite distance, il peut être envisagé de l'adapter aux personnes en mobilités réduites.

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au **vote à main levée** à la demande de la majorité des conseillers :

Décide, pour 9 voix pour et 1 abstention (Monsieur Alain Pigeonnier), de créer un Sentier du Patrimoine sur la commune et par conséquent délègue au parc la maîtrise d'ouvrage et prend acte que le financement se décomposera en 70% du montant TTC financé par le parc et 30% par la commune.

Prend acte également que la commune s'engage également à entretenir le matériel qui sera installé.

CACHET MAIRIE

Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 07/12/2020

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Ludovic BAZOT

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :  
Grande Rue Prolongée  
95750 LE BELLAY EN VEXIN  
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : [mairie@lebellayenvexin.com](mailto:mairie@lebellayenvexin.com)  
Site : [www.lebellayenvexin.fr](http://www.lebellayenvexin.fr)  
Jours & horaires : du lundi au vendredi 9h à 12h (sauf mercredi)  
Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

